



Les enseignements de spécialité après les épreuves écrites

Approfondir les apprentissages et développer l'autonomie des élèves. Privilégier des pratiques pédagogiques qui favorisent l'engagement des élèves par la préparation du Grand oral et renforcent les compétences attendues dans l'enseignement supérieur.

Le contexte

L'enseignement de spécialité arts du cirque au cycle terminal poursuit trois objectifs principaux qui sont énoncés ainsi dans le programme :

- acquérir une solide culture dans le domaine du cirque ;
- vivre des expériences variées et penser l'articulation entre théorie et pratique ;
- préciser son jugement pour définir ses choix d'orientation.

Se fondant sur ces trois dimensions constitutives de cet enseignement, le travail mené au troisième trimestre sera en partie consacré à la préparation du Grand oral. Il recherchera également l'approfondissement des apprentissages et le développement de l'autonomie des élèves.

Poursuivre la mise en œuvre des situations d'enseignement du programme en lien avec la poursuite d'étude.

Les situations d'enseignement proposées par le programme de spécialité conservent, durant le troisième trimestre, toute leur pertinence en particulier lorsqu'elles seront mises en rapport avec le projet de poursuite d'études des élèves, qu'il soit en lien ou non avec le monde du cirque et des arts. La réflexion avec les élèves sur les compétences développées en enseignement de spécialité d'arts du cirque ainsi que leur valorisation contribuera à la réussite de ce projet d'orientation.

La poursuite du travail à partir du programme limitatif doit viser au renforcement des compétences disciplinaires et transversales par l'étude d'œuvres diverses et notamment celles proposées dans les programmations des lieux partenaires. La venue au spectacle sera l'occasion d'ancrer chez les élèves la culture de spectateur et les habitudes de fréquentation des lieux culturels au-delà du cursus scolaire. Ces rencontres avec les artistes et les œuvres permettront d'approfondir une analyse du processus de création qui pourra nourrir une démarche créative personnelle des élèves.

Le carnet de bord sera le lieu de réflexion, de recherche, d'expression personnelle, d'analyse et de jugement critique de chacun, dont l'usage par les élèves ne s'interrompra pas nécessairement avec la fin de l'année scolaire. L'ensemble des carnets de bord pourra faire l'objet d'un temps de valorisation en fin d'année scolaire, en sein de la structure partenaire par exemple.

Poursuivre la réflexion à partir du questionnement annuel pour renforcer l'autonomie des élèves

Que ce soit dans le cadre de la préparation au Grand oral, dans celui de la mise en œuvre d'un projet de création (personnel ou collectif) ou dans le prolongement des spectacles vus ou des rencontres organisées, l'élève est invité à s'inscrire dans une démarche de recherche individuelle, afin de favoriser son autonomie, indispensable à sa réussite dans le supérieur. Détaché des contraintes particulières de l'examen du baccalauréat, le travail en piste permet d'engager les lycéens dans des parcours libres, proposés en solitaire ou en petits groupes. Le professeur et l'intervenant amènent les élèves à un geste artistique investi et autonome, valorisant les compétences de chacun, tout en accompagnant le groupe dans la mise en œuvre de la création collective et de la collaboration entre pairs. Les travaux, qu'ils soient aboutis ou en chantier, peuvent donner lieu à des restitutions publiques au lycée, ou dans les lieux partenaires. Ce faisant, les élèves poursuivent leur réflexion autour du questionnement annuel : « Pourquoi est-ce que j'entre en piste ? ».

Valider les compétences acquises et les attendus de fin de cycle

Les différentes situations d'enseignement doivent permettre aux élèves d'identifier les compétences acquises pouvant nourrir leurs projets de poursuite d'études, mais aussi d'explicitier l'atteinte des objectifs de fin de cycle. À l'écrit ou à l'oral, les enseignants peuvent demander aux élèves de témoigner de leur connaissance du cirque, d'en formuler une définition personnelle, d'apprécier une proposition artistique, de défendre un processus créatif. Sur la piste, les élèves ont appris à évoluer en toute sécurité, en tenant compte des capacités et des limites de leur corps, et ont acquis des réflexes pratiques et des connaissances physiologiques qu'ils mobilisent à bon escient.

Grand oral

Au-delà des compétences développées dans le cadre des situations de travail présentées précédemment, des temps dédiés doivent être consacrés à la finalisation des projets disciplinaires ou interdisciplinaires qui seront présentés au choix du jury du Grand oral.

L'élève doit donc être placé dans des situations propices à éclairer le choix à opérer pour définir les deux questions qu'il devra produire. Cette période est mise à profit pour permettre à l'élève d'étayer ses partis-pris par une approche raisonnée et sensible. Ainsi, la position adoptée à l'égard des objets retenus pour le Grand oral doit favoriser l'apprentissage du discours oral sur l'art en général et sur les arts du cirque en particulier. Elle veille également à développer la capacité à convoquer tout élément de commentaire ou d'analyse critique, tout matériau visuel, sonore ou audiovisuel pertinent pour soutenir sa présentation.